

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 27 AOÛT 2025

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mercredi 27 août 2025, à 19 h 15, au centre administratif de La Malbaie, à laquelle sont présents et forment quorum :

| PRÉSENCE | | Présent | Absent |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Membres parents d'un élève | | | |
| | Sandra Fortin | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Patricia Guay | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Brigitte Lavoie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Lucie Maltais | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Lynda Tremblay | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Membres du personnel | | | |
| | Robert Croteau | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Tristan Lussier | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Shany Tremblay | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Membres de la communauté | | | |
| | Sylvain Beaudry | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Élise Langlais | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Aurélie Savard | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Gestionnaires | | | |
| | Simon Gagné, directeur général adjoint | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières et des technologies de l'information | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Michèle Moreau, secrétaire générale | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSTATATION DU QUORUM ET
DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux personnes présentes en soulignant la présence de deux nouvelles membres, mesdames Élise Langlais et Shany Tremblay. Elle s'assure que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et que tous les membres du conseil d'administration ont reçu la documentation en temps opportun.

Les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

Madame Shany Tremblay indique qu'elle se retirera des délibérations sur le point de l'ordre du jour portant sur l'octroi d'un contrat de service de recrutement et plateforme numérique.

**PRESTATION DE SERMENT DES NOUVELLES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres nouvellement désignées pour siéger au conseil d'administration du centre de services scolaire doivent prêter serment devant le directeur général par intérim, s'engageant à remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Le directeur général invite donc, à tour de rôle, les membres nouvellement désignées au conseil d'administration à prêter serment séance tenante, soit mesdames Élise Langlais et Shany Tremblay.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CA : 310-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Savard de retirer de l'ordre du jour portant sur l'adoption du budget 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Lavoie et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2025 ET SUIVIS

CA : 311-25

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Croteau et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le procès-verbal du 17 juin 2025 tel que déposé.

Aucun suivi à effectuer.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA : 312-25

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux fins de la présente nomination, la procédure suivante s'applique :

1. Le directeur général par intérim, monsieur Simon Gagné, agit comme président d'élection;
2. La secrétaire générale, madame Michèle Moreau, agit comme secrétaire d'élection;
3. Tout membre siégeant à titre de parent d'un élève ayant un intérêt à occuper la vice-présidence du conseil d'administration est invitée à se manifester;
4. Tout membre du conseil d'administration peut soumettre la candidature d'un membre parent qui doit alors confirmer si elle accepte ou non que sa candidature soit considérée;
5. Chaque candidate disposera de trois (3) minutes afin de faire valoir sa candidature;
6. Les autres membres du conseil d'administration sont invités à voter, au scrutin secret, pour la candidate de leur choix;
7. La secrétaire d'élection recueille les bulletins de vote et les compile;
8. La candidate ayant reçu le plus grand nombre de votes est désignée à la vice-présidence du conseil d'administration;
9. En cas d'égalité des voix, la vice-présidence est désignée par tirage au sort;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT la procédure d'élection décrite ci-haut qui s'est déroulée ce jour;

CONSIDÉRANT le résultat des mises en candidatures;

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION déclare madame Lynda Tremblay désignée à la vice-présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix.

CA : 313-25

OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES DE RECRUTEMENT ET UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir des services de recrutement et une plateforme de formation à distance en ligne en mode asynchrone pour la formation générale des adultes au Centre de services scolaire de Charlevoix ;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public en date du 12 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues au 7 juillet 2025, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par monsieur Jérémi Forgues, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire:

| Soumissionnaires | TOTAL DE LA SOUMISSION AVANT TAXES | Rang |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------|
| NeuroIdActe inc. 10730 boul. Bécancour Bécancour QC CAN G9H2J3 | 675 000 \$ | Non admissible |
| ChallengeU Inc. (9249-9219 Québec Inc.) 160 rue Saint-Viateur Est Bureau 500 Montréal QC CAN H2T1A8 | 1 800 454 \$ | 1 ^{er} |

CONSIDÉRANT la publication des résultats d'ouverture de soumissions sur le système électronique d'appel d'offres public ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** à la majorité, avec l'abstention de madame Shany Tremblay, de :

- **OCTROYER** le contrat à la firme Challenge U, sise au 500-160, rue Saint-Viateur Est à Montréal (Québec) H2T 1A8 au montant d'un million huit cent mille quatre cent cinquante-quatre dollars (1 800 454 \$) pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 ;
- **AUTORISER** madame Shany Tremblay, directrice à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, à signer le contrat à cet effet.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX****CA : 314-25****PARTICIPATION AUX COMITÉS DE LA LIP**

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les comités suivants :

- un comité de gouvernance et d'éthique ;
- un comité de vérification ;
- un comité des ressources humaines.

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 ;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjointre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière ;

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister le directeur général du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par celui-ci en application des articles 96.8 et 110.5. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif de transport dont le mandat prévu au *Règlement sur le transport des élèves* est notamment de donner son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves et sur l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins ;

CONSIDÉRANT le tableau suivant définissant la durée du mandat ainsi que la nomination sur chacun des comités des administrateurs :

| Mandats | Comités | | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|
| | Comité de gouvernance et d'éthique | Comité de vérification | Comité des ressources humaines | Comité consultatif de transport scolaire |
| Membres parents d'un élève | | | | |
| Madame Lucie Maltais <i>District no 1 Les Marées montantes</i> | 2023-2024 2024-2025 2025-2026 | | X | |

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

| | Mandats | Comités | | | |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|
| | | Comité de gouvernance et d'éthique | Comité de vérification | Comité des ressources humaines | Comité consultatif de transport scolaire |
| Madame Lynda Tremblay <i>District no 2 Montagnes et Vents</i> | 2025-2026 2026-2027 2027-2028 | | | | X |
| Madame Patricia Guay <i>District no 3 Valléemont</i> | 2023-2024 2024-2025 2025-2026 | | | X | X |
| Madame Brigitte Lavoie <i>District no 4 Plateau</i> | 2023-2024 2024-2025 2025-2026 | X | | | |
| Madame Sandra Fortin <i>District no 5 Saint-Aubin</i> | 2025-2026 2026-2027 2027-2028 | | | X | |

Membres du personnel

| | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---|--|--|--|
| Madame Shany Tremblay Personnel de direction d'établissement | 2025-2026 2026-2027 2027-2028 | X | | | |
| Monsieur Tristan Lussier Personnel d'encadrement | 2023-2024 2024-2025 2025-2026 | | | | |
| Vacant Personnel de soutien | 2025-2026 2026-2027 2027-2028 | | | | |
| Vacant Personnel enseignant | 2025-2026 2026-2027 2027-2028 | | | | |

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

| | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--|---|--|--|
| Monsieur Robert Croteau Personnel professionnel non enseignant | 2024- 2025 2025- 2026 | | X | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--|---|--|--|

Membres de la communauté

| | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---|---|---|--|
| Madame Élise Langlais <i>Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des RH</i> | 2025- 2026 2026- 2027 2027- 2028 | X | | | |
| Monsieur Sylvain Beaudry <i>Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles</i> | 2025- 2026 | | X | | |
| Poste vacant <i>Milieu communautaire, sportif ou culturel</i> | 2023- 2024 2024- 2025 2025- 2026 | | | | |
| Madame Aurélie Savard <i>Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires</i> | 2023- 2024 2024- 2025 2025- 2026 | | | X | |
| Poste vacant <i>Personne âgée de 18 à 35 ans</i> | 2025- 2026 2026- 2027 2027- 2028 | | | | |

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et
RÉSOLU unanimement de :

- **PROCÉDER** à la nomination des membres du conseil d'administration pour le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification, le comité des ressources humaines et le comité consultatif de transport scolaire tel qu'indiqué dans le tableau ci-haut.

CA : 315-25

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DES NOUVELLES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* en vigueur depuis le 10 mars 2022 ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que l'article 4 de ce règlement prévoit que : *Le membre doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit, au plus tard à la première séance du conseil d'administration qui suit son entrée en fonction, signer une déclaration à cet effet. Ces déclarations sont déposées devant le conseil d'administration ;*

CONSIDÉRANT que deux nouvelles membres se joignent au conseil d'administration, soit mesdames Élise Langlais et Shany Tremblay ;

CONSIDÉRANT les déclarations et engagements signés par les nouvelles membres et transmises au Secrétariat général ;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité **DE PRENDRE ACTE** des déclarations et engagements signés par mesdames Élise Langlais et Shany Tremblay conformément à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

CA : 316-25

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* en vigueur depuis le 10 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT que l'article 12 de ce règlement prévoit que : *Dans les 60 jours qui suivent son entrée en fonction et, par la suite, annuellement, le membre doit déposer devant le conseil d'administration une déclaration des intérêts personnels que lui ou une personne qui lui est liée a dans des immeubles situés sur le territoire du centre de services scolaire au conseil duquel il siège et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des contrats avec le centre de services scolaire ;*

CONSIDÉRANT les déclarations signées par les membres du conseil d'administration et transmises au Secrétariat général ;

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité **DE PRENDRE ACTE** des déclarations signées par les membres du conseil d'administration conformément à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le mercredi 29 octobre 2025, à 19 h 15, au centre administratif de Baie-Saint-Paul.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CA : 317-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 41, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités.

Lucie Maltais, présidente

Michèle Moreau, secrétaire générale